

*Ecole élémentaire "La Rose des Vents"*  
*6 rue St Mandé - 86 170 Avanton*

**Compte rendu du Conseil d'école**  
**24 juin 2014**

Présents : M. Vivier, M. Charpentier, Mme Souille, Mme Rogeon, Mme Broussely, Mme Bellanger, Mme Palats, M. Caillé, Mme Floze, M. Galley, Mme Burbaud, Mme Dieumegard, M. Nouria, Mme Bannier-Gauthier

Excusés : M. Léon, Mme David, Mme Achilli, M. le Maire, Mme Vallet, M. Lair

Début de la séance : 18h36

**La rentrée scolaire 2014-2015**

138 élèves sont inscrits à l'école pour la rentrée scolaire 2014-2015.

En dehors des changements normaux ( 29 départs des CM2, 29 arrivées des GS), cela représente 1 départ de l'école et 5 arrivées.

**Répartition en 6 classes :**

CP : 30 élèves

CE1 : 27 élèves

CE2 : 30 élèves

CM1 : 22 élèves

CM2 : 29 élèves

CP : 22

CP-CE1 :  $8 + 16 = 24$

CE1-CE2 :  $11 + 13 = 24$

CE2-CM1 :  $17 + 6 = 23$

CM1-CM2 :  $16 + 7 = 23$

CM2 : 22

Ces chiffres risquent d'être modifiés dans le courant de l'été. Les listes de classe seront affichées la veille de la rentrée sous le panneau d'affichage.

**La rentrée scolaire aura lieu le mardi 2 septembre à 8h35.**

Les aménagements qui ont été mis en place en 2013-2014 pour permettre aux élèves de CE2 d'effectuer des séances d'histoire dans un niveau simple ne seront pas pérennisés pour l'année 2014-2015. Les effectifs de 30 élèves ne permettent pas de travailler dans de bonnes conditions. Les maîtresses des classes concernées donneront des détails lors des réunions de rentrée sur l'organisation qui sera mis en place dans les classes.

Pour la prochaine rentrée, l'équipe enseignante ne sera pas modifiée. M Léon, Inspecteur de l'Education Nationale partant à la retraite, un nouvel Inspecteur le remplacera à la rentrée. Pour le moment son nom n'est pas connu.

Une commission pour les élections des représentants de parents d'élèves pour l'année 2014/2015 a été créée. Le rôle de cette commission est de recueillir les candidatures pour les élections et de constituer la (ou les) liste(s). Elle est composée de : Mme Souille, Mme Floze, Mme Dieumegard, M. Caillé.

Mme Dieumegard interroge l'équipe sur les répartitions des élèves en double niveau. Mme Souille lui répond que c'est toujours compliqué, que d'un niveau à l'autre les critères peuvent évoluer. Un nouvel élève arrivant dans l'été sera mis d'office dans le plus grand groupe de son niveau pour qu'il puisse s'intégrer plus facilement. Et cela, par conséquent, peut changer la répartition réfléchie déjà au mois de juin.

**Le bilan de la coopérative**

Monsieur Charpentier est le mandataire de la coopérative scolaire. Un état de la coopérative scolaire 2013-2014 est présenté aux membres du conseil d'école. M. Charpentier informe qu'il pense créer un document plus synthétique pour les années à venir car celui-ci est très chargé. Le compte bancaire n'est pas en déficit. A ce stade de l'année, il reste des dépenses, mais les fonds restants sur le compte de l'école sont suffisants pour

couvrir les dépenses engagées.

Des questions sont soulevées par les parents d'élèves concernant les départs en classes découvertes. Pourquoi au collège est-il défini que ce sont toujours les 3ème qui partent? Pourquoi ne pas faire la même chose avec les CM2 ?

L'équipe enseignante rappelle que ce sujet a d'ores et déjà été traité lors des conseils précédents.

Autre remarque d'un autre représentant de parents d'élèves sur les doubles niveaux : certains enfants voient leurs amis du même niveau partir et eux ne partent pas. Ceci est difficile pour eux.

Il est rapporté aux parents que tous les enfants font cependant une ou plusieurs sorties lors de l'année scolaire et que ceci n'est nullement une obligation de la part des enseignants.

L'équipe enseignante est bien consciente de tout ce qu'un séjour peut engendrer comme difficultés (investissement dans le projet, rapports des enfants des différentes classes etc..) et comme plaisir aussi.

L'équipe regrette cependant toutes les réflexions négatives de parents ayant eu lieu lors des actions menées par l'APE sous prétexte qu'ils n'étaient pas concernés par les séjours proposés cette année.

## Le bilan des projets 2013/2014

### Le prix des incorruptibles :

Voici les résultats des votes de l'école :

CP : "La mémoire aux oiseaux" d'Ingrid Chabbert

CE1 : "Arrête de lire" de Claire Gratias

CE2-CM1 : "La voix d'or de l'Afrique" de Michel Piquemal

CM2 : "Encore heureux qu'il ait fait beau" Florence Thinard

Voici les résultats des votes nationaux :

CP : "C'est pas moi, c'est mon loup" de Mily Cabrol

CE1 : "Arrête de lire" de Claire Gratias

CE2-CM1 : "Lulu et le Brontosaurus" de Judith Viorst

CM2 : "Azami" de Marc Cantin

L'équipe enseignante a décidé de reconduire ce projet pour l'année prochaine.

Mme Dieumegard demande comment l'équipe enseignante procède dans les classes. Pour certaines classes, les livres ont été lus par les enseignants, les CM1-CM2 les ont lus seuls (pour l'an prochain davantage de livres ont été commandés pour que les livres soient lus plus rapidement).

**Classe découverte** à Suc-et-Sentenac. L'équipe enseignante a eu une grande frayeur puisque le dossier administratif a été égaré par la poste lors du dernier trajet Lencloître-Avanton. La directrice a reçu une copie des autorisations la semaine juste avant le départ. Tout s'est très bien passé. Le trajet du retour a été long. Enfants, accompagnateurs et enseignants sont ravis du séjour. L'équipe enseignante remercie les 3 accompagnateurs.

**Projet "livre de recettes"** a aussi connu de nombreux rebondissements. Le nombre de pages était limité mais non connu du public. Donc la société a accepté d'éditer 2 livres de recettes au prix d'un seul pour que tous les élèves participent au projet. Une erreur s'est glissée dans le tome 2 : les ingrédients ne correspondent pas à une recette. Mme Bellanger a créé une étiquette avec les bons ingrédients qui pourra être collée sur les livres. Avant la distribution des livres, il restait 20 livres de recettes à vendre. Avant la fête de l'école il en restait 8 à vendre. A ce jour, tout a été vendu. Cela représente 333,20 € de bénéfices qui seront reversés pour des activités scolaires. L'équipe enseignante remercie Marie-Laure, aide à la direction, pour s'être investie dans ce projet. M Galley souligne la qualité des livres mais également le fait que tous les élèves et tous les enseignants aient participé à ce projet.

**Le conseil des élèves** a reçu la visite de M Galley, adjoint chargé des affaires scolaires pour répondre à toutes les demandes. Contrairement à ce qui a été annoncé, la table de ping-pong n'avait pas été budgétisée. La nouvelle municipalité a fait son possible pour répondre à cette demande pour la rentrée de septembre et a acquis cette table. Le dernier conseil des élèves qui a eu lieu le lundi 23 juin a décidé :

- mettre la table de ping-pong sous le préau
- au maximum, 8 élèves en même temps
- établir un planning pour chaque récréation
- pointer les élèves, le nombre de fois qu'ils auront joué
- définir une taille minimum pour accéder à la table de ping-pong

- apporter son matériel (raquette et balle), l'école prêtera également 4 raquettes et 1 balle par semaine en cas de besoin.

4 raquettes ont été négociées par M Galley, la coopérative scolaire prend en charge l'achat des balles.

A la rentrée, les CM2 seront chargés d'établir les règles, les écrire et réaliser les affichages. La table de ping pong sortira lorsque les CM2 auront travaillé sur le sujet.

Le temps que les règles et l'organisation soient assimilées, un enseignant sera détaché pour surveiller et aider à l'arbitrage.

Il faudra attendre que le fonctionnement soit bien compris par les élèves pour leur permettre de jouer sur le temps de pause méridienne.

**La fête de l'école** s'est bien déroulée. L'équipe enseignante remercie la mairie pour la scène, la sono et les membres de l'APE pour l'organisation de la fête qui est un moment important pour les enfants et leurs familles. Les enseignants ont reçu beaucoup de retours positifs concernant le changement de place de la buvette. M Nourira, bénévole à l'APE, confirme ce sentiment.

Une remarque a été faite sur l'emplacement de la scène, car les spectateurs ont le soleil dans les yeux. Mme Souille précise que c'est l'endroit qui est le plus sécurisant pour les enfants. Le mur de la cantine servant de barrière pour le fond de la scène.

## **Le projet d'école 2014-2017**

Le nouveau projet d'école est présenté aux membres du Conseil d'Ecole. Pour le moment aucune décision écrite de l'Inspection n'est parvenue à l'équipe enseignante.

### **Axe 1 « Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire »**

**Objectif : Maintenir les résultats des élèves en mathématiques et en maîtrise de la langue par des parcours thématiques, pédagogiques et éducatifs.**

Action n°1 : Création d'outils individuels et collectifs pour enrichir les productions d'écrits.

*Mettre en place un carnet d'écrivain par cycle. / Créer un répertoire de mots, d'expressions (relatif à chaque type d'écrit) dans chaque classe. / Pour les élèves de cycle 2, utiliser des comptines apprises en cycle 1 pour faciliter la création à partir de mots étiquettes connus. / Découvrir des mots nouveaux pendant les rituels qui seront utilisés pour construire des phrases (cycle 2), des textes (cycle 3) ou pour aborder des notions de famille de mots, synonymes....*

Action n°2 : Elaborer des règles de vie et garantir leur respect y compris sur le temps de la pause méridienne.

*Impliquer les élèves dans la vie de l'école, au travers du Conseil des élèves, pour élaborer un règlement de la cour et pour y régler les conflits. / Mettre en place et former des élèves à la médiation pour gérer les conflits et améliorer le climat quotidien de l'école même si la responsabilité de la cour incombe toujours aux maîtres ou au personnel de surveillance. / Elaborer et appliquer les règles de vie de classe. / Prendre connaissance du règlement intérieur de l'école avec les parents.*

Action n°3 : Proposer et permettre aux enfants l'accès à divers domaines culturels.

*Mêler l'histoire des arts et pratiques artistiques en s'inspirant d'œuvres existantes pour réaliser une exposition. Elle sera affichée à l'école puis chez les commerçants de la commune. / Découvrir une nouvelle région (continent ou pays) à chaque période. Découvrir des ouvrages en lecture suivie, lecture offerte ou lecture libre. Rédiger des affiches récapitulatives pour en garder une trace. Échanger avec des personnes de différentes nationalités. / Étudier l'environnement proche, son patrimoine historique, sa situation géographique et culturelle. Réaliser des sorties scolaires aux archives départementales, au festival de la BD d'Angoulême, au centre-ville de Poitiers.*

## **Axe 2 « Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves »**

**Objectif : Amener les élèves à être acteurs de leurs apprentissages.**

Action n°1 : Mettre le numérique au service de la réussite du parcours des élèves.

*Lier les acquis informatiques à un support écrit systématique (aide mémoire personnel et affichages en classe). Maîtriser les différents outils pour mettre en valeur les productions des élèves.*

Action n°2 : Aider individuellement et par petits groupes de besoin les élèves en difficulté ou à besoins spécifiques.

*Décloisonner en groupes de besoin (au sein de la classe, d'un niveau, d'un cycle). / Faire intervenir le RASED. / Manipuler, s'approprier et créer des outils. / Réaliser des défis interclasses et/ou des rallyes thématiques.*

## **Axe 3 « Le parcours de l'élève : de l'école au collège »**

**Objectif : Favoriser les liaisons inter cycles (de la maternelle à l'élémentaire) et inter degrés (de l'école au collège) pour fluidifier les parcours.**

Action n°1 : Concevoir des outils d'évaluations au service du parcours scolaire.

*Harmoniser les outils d'évaluations (forme, contenu et système de notation) en conseil de cycle. / En conseil de cycle 1/cycle 2, définir le contenu et les modalités de passation des évaluations diagnostiques. Après les évaluations, mettre en place des groupes de besoins, des ateliers, des découloisonnements ou des APC...*

Action n°2 : Améliorer la liaison cycle 1 / cycle 2.

*Rédiger les portraits de lecteurs des élèves de CP avant la journée liaison GS-CP pour aboutir à des affichages qui seront présentés aux élèves de GS. / Proposer des ateliers réalisés pendant la journée GS-CP pour : sensibiliser aux écrits dans la commune et à l'école, faire émerger les représentations de la lecture et de l'apprentissage des élèves de GS, discuter entre apprentis lecteurs et lecteurs plus expérimentés. / Organiser une réunion avec les parents des élèves de GS à l'école élémentaire avec la directrice et les maîtresses de CP, Mme Bugeaud pour une présentation du CP. / Proposer des lectures d'albums par les élèves de CE1 et CP pour les élèves de maternelle.*

Action n°3 : Développer la liaison cycle3 / collège.

*En conseil des maîtres, créer une progression par cycle pour les gestes de premiers secours et les règles du code de la route. / Sensibiliser aux dangers domestiques. / Mettre en place des jeux de rôles. / Faire intervenir des professionnels. / Sensibiliser les élèves lors des déplacements au gymnase. / Organiser une sortie vélo ou randonnée. / Mettre en place des échanges interclasse pour la pratique des jeux de stratégie.*

Les membres du Conseil d'école votent.

0 voix contre le projet

0 voix d'absence

13 voix pour le projet

## **Questions diverses**

Aucune question diverse.

Fin de la séance : 20H05